

Contrat d'engagement solidaire 2023 - 2024 STEAKS HACHES

AMAP La Jur'Ainsienne

Il est convenu entre Madame/Monsieur: Adresse: Ville: Code Postal: Mail: @ Portable: ci-après dénommé le ou la consom'acteur·rice d'une part, et Monsieur: Samuel PERTREUX Producteur de : Steaks hachés de viande bovine N° d'immatriculation SIRFT : 452 085 822 00024 Adresse: GAEC de la Combe du Val, 797 rue de Tres la Croix, 01430 VIEU D'IZENAVE ci-après dénommé **le producteur** d'autre part, Préambule Les articles contractuels communs à tous les contrats d'engagement solidaire de l'AMAP La Jur'Ainsienne, définis dans le bulletin d'adhésion 2023/2024, s'appliquent au présent contrat.

Article 2 : Contenu, prix du panier et nombre minimal de commandes Le ou la consom'acteur·rice s'engage à passer au moins 2 commandes sur l période du contrat qui compte les 4 ou 5 livraisons définies à l'article 1. Deux options :

Le colis contient 25 steaks hachés congelés de 120g au prix de 41,50€. Le colis contient 50 steaks hachés congelés de 120g au prix de 76,50€.

Article 3 : Commandes

L'annexe de chaque commande sera un lien vers un tableau excel envoyé par ma . Vous pouvez aussi renseigner le tableur à l'année et déposer les chèques à l'anné (paiement global ou paiement fractionné).

Fait à OYONNAX en 2 exemplaires originaux, le/..../

Le ou la consom'acteur·rice (Nom Prénom et Signature)

Le producteu (Nom Prénom et Signature Samuel PERTREU.

Pertun Samuel

Article 1 : Fréquence et dates de livraison La fréquence de la livraison est : ponctuelle.

Les dates de livraison seront les jeudis 18 janvier 2024 ; 11 avril 2024 ; 4 juillet

2024 ; 12 septembre 2024 (rien de sûr concernant la fin d'année 2023)